

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 avril 2006
(convocation du 14 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIRE Pierre
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Marché 03/121U - Evolution sécurité informatique - Fourniture et maintenance des matériels et logiciels - Modification des indices d'ajustement des prix - Avenant n°1 - Autorisation de signer

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par marché n°03/121U, notifié le 5 mars 2003, la Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société ALCATEL devenue par changement de dénomination sociale NEXTIRAONE, la fourniture et la maintenance des matériels et logiciels nécessaires à l'évolution des équipements de sécurité pour un montant total de 99 820 € HT, soit 119 384,72€ TTC décomposé comme suit :

- lot 1 : fourniture des matériels et logiciels, installation et mise en œuvre : 60 643 € HT, soit 72 529,03 € TTC
- lot 2 : maintenance des matériels et logiciels : 39 177 € HT, soit 46 855,69 € TTC (13 059 € HT, soit 15 618,56 € TTC pour une année)

La durée du marché est de 3 ans à compter de la fin de la période de garantie.

Par communiqué publié au Bulletin Officiel de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes du 15 juin 2004, il a été annoncé la fin du calcul et de la publication des cinq indices « produits et services » (PSD). Ceux-ci cessant d'être calculés et publiés après la valeur du mois de juillet 2004, il est nécessaire de les remplacer par d'autres références représentatives des coûts de la prestation.

En conséquence, il convient d'établir un avenant au marché 03/121U afin de modifier la formule d'ajustement des prix (article 4.2 « ajustement des prix » du CCAP2) par la formule suivante :

$$P = P_0 (0,20 + 0,80 \text{ Syntec/Synteco})$$

Où

P= prix ajusté

P= prix initial

Synteco = indice SYNTEC au moment de la notification du marché
Syntec= indice SYNTEC connu à la date anniversaire du marché et publié au Moniteur des Travaux publics.

Les autres clauses du marché restent inchangées.

Le projet d'avenant est consultable par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés, au 13 ème étage de l'hôtel de la Communauté Urbaine, en application des articles L2121 12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Aussi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M le Président à :

- signer l'avenant n°1 au marché 03/121U relatif à la révision de la formule d'ajustement des prix de l'article 4.2 du CCAP2,
- signer tout document nécessaire à la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL MERCIER

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 MAI 2006**

